



BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION



N°2014/002

Le Mot du Maire

Ce 1er BIC de la mandature me donne l'occasion de vous renouveler notre satisfaction d'avoir répondu à vos attentes. Le Conseil Municipal est mis en place avec 4 adjoints. Cet adjoint supplémentaire assume principalement la gestion des salles communales suite au désistement de l'agent actuel. C'est à dépense constante pour le budget communal. Ses fonctions complémentaires se traduisent par un suivi de la gestion de l'eau potable et des travaux en régie. Andrée DEGRESE, Joël VIRQUIN, Jean-Michel CHATEAU et Corinne BORN ont été élus adjoints dans l'ordre de citation.

Le maire et l'adjoint (Joël VIRQUIN) sont délégués communautaires et représentent la commune à la Communauté des Communes du Toulous.

Comme évoqué lors de la campagne électorale, l'étude diagnostique du réseau d'eau potable est lancée. Le bureau d'étude BEPG réalise cette prestation. Cette étude permettra d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement de notre réseau d'eau potable. Les objectifs à atteindre (rendement, fuites, parc compteurs, dysfonctionnements) se traduiront en un programme pluriannuel de travaux hiérarchisés. Un questionnaire vous a été distribué. A ce jour, plus de 80 réponses nous ont été retournées, pour une bonne analyse de l'existant. Si ce n'est déjà fait, veuillez le compléter et nous l'adresser, merci par avance.

Bonne lecture

➤ La vie municipale

Suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, les élus se sont réunis les 16 et 30 Avril pour procéder à la répartition des commissions, au vote du compte administratif et à celui du budget 2014.

Quatre commissions ont été ainsi créées : **M Fontana, Maire**, est de part sa fonction, le **Président** de chacune des commissions :

- **travaux-sécurité-logements communaux** : membres : Vincent Remichius, Arnaud Grandguillaume, Dominique Kuta, Richard Perrin, Philippe Thomas, Joël Virquin
- **appels d'offres- travaux** : membres : Vincent Remichius, Richard Perrin, Joël Virquin, Daniel Aubry
- **forêt - environnement-urbanisme** : membres : Jean-Michel Château, Andrée Degrèse, Corinne Born, Estelle Lies, Daniel Aubry, Richard Perrin
- **vie scolaire- périscolaire-association-jeunesse** : membres: Andrée Degrèse, Corinne Born, Lise François, Estelle Lies, Thibault Bertin, Joël Virquin

Le CCAS présidé par M Le Maire se réunira en Mai : il est composé de 4 membres choisis parmi les habitants et de 4 conseillers.

➤ Compte administratif 2013 – Budget 2014

Les nouveaux élus ont été très attentifs à la découverte de cet important dossier, l'expérience des plus anciens et une présentation claire et concise leur en a facilité la lecture.

.../...

Dans un premier temps, il s'agissait de se prononcer sur le compte administratif relatif aux opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes au cours de l'année 2013, avec un résultat cumulé en dépenses de 658 115 € et en recettes de 892 499 €.

Le Conseil Municipal a décidé de reporter le solde d'exécution positif de **234 384 €** comme suit : **20 000 € en fonctionnement et 214 384€** en investissement.

En 2013, les dépenses d'investissement ont été relatives à des travaux de voirie et d'éclairage public, et des aménagements de terrains. Les dépenses de fonctionnement les plus conséquentes concernent les charges de personnel, les factures d'énergie, électricité et gaz, ainsi que les remboursements des différents emprunts.

Pour l'année 2014, de nombreux travaux au programme : tels que l'aménagement et la sécurité aux abords de l'école, la réfection de la rue qui longe le ruisseau, la rénovation de l'église et l'achat de matériel vont nécessiter un budget d'investissement conséquent, de l'ordre de 300 000 €.

Les contributions directes, les dotations de l'état, diverses perceptions de taxe et les subventions allouées par le département constituent l'essentiel de nos recettes. Certaines aides de l'état sont octroyées en fonction de la pression fiscale communale, si cette pression est trop faible l'état considère que la Commune n'a pas besoin d'argent et diminue ses apports.

Pour financer au mieux nos prochains investissements, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de façon contenue les différentes taxes qui seront appliquées en 2014, à savoir :

taxe d'habitation 9,53 % (9,23 en 2013)	foncier bâti 10,70 % (10,36 en 2013)
non bâti 23,40 % (22,48 en 2013)-	

La Communauté de Communes du Toulinois conserve des taux inchangés.

Par ailleurs la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sera calculée de façon différente (voir le détail -page 3)

⇒ Budget de l'Eau

Tout comme en 2013, les dépenses et recettes de fonctionnement font apparaître un solde positif qui se cumule avec les résultats des exercices précédents,

Après l'approbation à l'unanimité du compte administratif, les élus ont décidé de maintenir le prix de l'eau à son tarif actuel, soit à 1,30€ TTC le m³. La location du compteur restera facturée à 15€.

Nous avons perçu plus 45 690 € pour la vente de l'eau et 5537 € pour la location de compteurs.

Pour mémoire, les 370 foyers desservis ont consommé plus de 35 140 m³ d'eau. Le budget primitif 2014 se présente équilibré en recettes et en dépenses de 212 648 €.

L'achat et l'installation d'un supprimeur pour les rues de la Voie Rmaine et de la Batterie sont inscrits à e budget,

Tous les chiffres relatifs au budget général et à celui de l'eau sont à votre disposition en Mairie.

⇒ Les subventions aux associations :

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour une attribution de subventions aux associations identique à l'année 2013. Toutefois, ces subventions seront versées uniquement sur présentation du compte-rendu de l'assemblée générale accompagné du bilan financier.

BAL : 350 €	3 ^{ème} Age : 100 €	Une rose, un espoir : 100 €
ESB : 1000 €	Sentiers des Deuilles : 350 €	Radio Déclic : 130 €
ADMR La Bouvade : 100 €	GIP : 350€ (portage repas à domicile)	

⇒ Elections Européennes

Le scrutin sera ouvert le dimanche 25 Mai de 8 h à 18 h à la salle polyvalente pour vous permettre de participer aux élections Européennes.

⇒Affouages

Nous vous rappelons qu'il est impératif que le bois soit façonné et sorti pour le 30 septembre au plus tard.

.../...

⇒ Calcul de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Pour mémoire, la CCT avait envisagé la facturation de la TEOM sur la base d'une part fixe calculée à 12,96% de la valeur locative de votre résidence (chiffre qui figure sur votre impôt foncier) en incluant 17 levées, à laquelle il fallait ajouter le coût des levées supplémentaires chiffrées à 1,70€ l'unité

Cependant le Ministère des Finances n'a pas jugé recevable ce mode de calcul,

Pour cette année 2014, le calcul est orienté de manière à ce que la part incitative soit mieux prise en compte afin de responsabiliser les administrés et à encourager les plus soucieux de l'environnement qui pratiquent le tri sélectif.

Le taux appliqué sur la valeur locative est UNIFORME pour les communes du Toulois et passe pour la part fixe pour cette année à 8,48 % de la valeur locative, auquel il convient d'ajouter la part incitative soit : 0,75€/levée plus 0,0043 € du litre,

Pour une famille de 4 personnes qui possède un bac de **240 litres**, et le sort toutes les **2 semaines** : le montant annuel de la part incitative sera le suivant :

$$= (0,75 \times 26) + (240 \times 0,0043 \times 26) = \mathbf{46,33\text{€ (+8,48\% de la valeur locative)}}$$

Pour une personne seule qui possède un bac de **140 litres** et le sort toutes les **3 semaines** :

le montant annuel de la part incitative sera le suivant :

$$= (0,75 \times 17) + (140 \times 0,0043 \times 17) = \mathbf{22,98 \text{€ (+8,48\% de la valeur locative)}}$$

Le contenant pris en compte est celui indiqué sur l'étiquette apposée au dos de votre bac.

Dans l'ensemble, si nous sommes bien respectueux de l'environnement et si nous trions correctement nos déchets, nous devrions voir notre facture baisser en 2014.

Courant juin, un imprimé spécifique détaillé vous sera adressé par la Communauté de Communes.

⇒ Les rythmes scolaires

De nombreuses questions demeurent quant à l'application des nouveaux rythmes scolaires et des coûts qu'elle va engendrer. Le changement de ministre qui revient sur certains points n'est pas de nature à éclaircir la situation. Cette réforme dont la vocation première était le bien-être de l'élève semble aujourd'hui bien loin de ces objectifs.

Pour Bicqueley, les délégués de parents d'élèves ont demandé à être reçu par M Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) afin de mettre à plat toutes les difficultés engendrées par ces changements pour les familles, les enseignants et la Mairie. Nous mettrons en œuvre ce qui est à notre main afin d'aider à trouver l'issue la plus satisfaisante possible pour tous.

⇒ Inscription école maternelle et primaire :

Mme Andrée DEGRESE se tiendra à votre disposition les samedis 17 et 24 mai de 9h30 à 11h30 à la Mairie pour enregistrer les inscriptions à l'école maternelle et primaire pour la rentrée de septembre,

Merci de bien vouloir vous munir du carnet de santé de l'enfant ainsi que de votre livret de famille. Si votre enfant est actuellement inscrit dans une autre école, n'oubliez pas de demander avant les vacances un certificat de radiation nécessaire pour valider son inscription à l'école de Bicqueley.

⇒ Ecole maternelle et primaire :

L'école participera à la fête de la Com' à Trondes le 23 mai

- Dans le cadre de leur projet d'école sur les oiseaux, les classes des CE et CM feront une sortie à Tarquimpol mi juin (dans pays de l'étang de Lindre)

Ce sera sur le même thème que les élèves des classes de maternelle et CP iront mi juin à la volerie des aigles et la montagne des singes.

- Le spectacle de fin d'année de l'école (sûrement suivi d'un barbecue) se déroulera le 30 juin vers 17h30.

.../...

➤ Les Associations- Animation

➤ **Bicqueley Animation Loisirs :**

L'Association organise son **tournoi de pétanque réservé aux Amateurs LUNDI 9 JUIN** à partir de 9h30,

Attention cette année, ce concours se déroulera sur le nouvel emplacement autorisé par la Mairie,

Pour des raisons de commodités, le terrain a été déplacé à proximité du stade de football, les organisateurs pourront ainsi bénéficier des infrastructures que leurs amis footballeurs mettent à leur disposition.

Comme les années précédentes, de nombreux lots à gagner.

Inscription possible par avance auprès de **Mme Bonneaux Ginette (03 83 64 21 54.**

➤ **Brocante**

L'A.C.C.A. vous précise qu'il reste encore des places disponibles pour leur brocante du 15 juin prochain.

Il est encore temps de s'inscrire pour installer un stand.

Pour cela, vous pouvez téléphoner à Madame Bernadette KERN au **03 83 43 46 80** ou utiliser le bulletin qui a été distribué dans vos boîtes à lettres.

Une dernière réunion préparatoire se tiendra le vendredi **23 mai à 20h30 à la salle de l'ACCA, route de Gye.**

➤ **Les Sentiers des Deuilles**

13° randonnée des Deuilles : c'est sous un soleil printanier qu'au départ de Viterne ce dimanche 6 Avril les quelques 350 participants ont pu apprécier les 4 parcours proposés (9,16,21 et 30 km) qui serpentaient à travers bois et vergers en fleurs.

Nouvelle édition des Topoguides :

Une nouvelle édition des Topoguides vient d'être imprimée. Elle propose 14 circuits de randonnée avec un descriptif de chaque itinéraire avec ses curiosités, des photos et son tracé sur un extrait de carte IGN.

Elle est proposée au tarif de 7€ (port en sus)

renseignements complémentaires sur notre site internet : www.sentiersdesdeuilles

➤ **Les 6 Jours du Toulinois**

Pour la 31^{ème} édition des 6 jours du Toulinois programmés du 22 au 28 juin 2014, notre commune a le privilège d'organiser la finale qui se déroulera le 28 juin 2014. Départ 16h salle des fêtes.

Inscriptions-renseignements : <http://ustoul.athle.com> - www.le-sportif.com

E-mail : frederique.born@wanadoo.fr

➤ **Objets trouvés**

De nombreux objets trouvés sont rapportés régulièrement en Mairie : clefs, lunette...

N'hésitez pas à venir nous consulter en cas de perte.